MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 8 février 2016

PREAVIS N° 4/2016

Demande de crédit pour financer le remplacement de la chaudière et des radiateurs du collège de La Forclaz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de soumettre à votre approbation une demande de crédit pour financer l'assainissement de la production de chaleur ainsi que l'adaptation de la distribution de la chaleur et le remplacement des radiateurs du collège de La Forclaz.

2. Historique

L'installation de la chaudière et celle des radiateurs ont été exécutées lors de la transformation et l'agrandissement du collège en 1976.

3. Etat actuel

Le système de chauffage actuel, type monotube, est complètement dépassé. Il ne permet pas de chauffer pièce par pièce et la pose de vannes thermostatiques est impossible.

De plus, des fuites apparaissent régulièrement sur la tuyauterie.

Un délai d'assainissement est imposé par la direction générale de l'environnement pour le mois de juillet 2018.

4. Projet

Le projet consiste au remplacement de la chaudière actuelle par un modèle de dernière génération beaucoup plus performant. La nouvelle chaudière aura une puissance de 47 kW, contre 67 kW pour l'actuelle, et un rendement bien meilleur grâce aux nouvelles technologies et ce malgré sa puissance inférieure. Elle sera plus économique et moins polluante en partie par l'utilisation de mazout Eco.

Les conduites et les radiateurs seront également remplacés dans le bâtiment, hormis les locaux sanitaires, WC et douches, qui sont déjà équipés en bitubes et radiateurs avec vannes thermostatiques.

5. Descriptif des travaux

Démontage

Arrêt chauffage et vidange de l'installation. Démontage de la chaudière et du chauffe-eau existant ainsi que tous les conduits aéroliques obsolètes.

Production de chaleur

Assainissement de la production de chaleur. Remplacement de la chaudière par une à mazout à condensation avec régulation automatique selon la température extérieure. Montage des groupes de chauffage sana compteur d'énergie, du groupe de charge ECS, d'un système d'expansion et du groupe de sûreté.

Distribution de chaleur

Assainissement du réseau haute température de distribution des radiateurs.

Remplacement de tous les corps de chauffe avec régulation individuelle de la température par vanne thermostatique et adaptation de la tuyauterie de distribution depuis la chaufferie avec raccordements.

Radiateurs, marque Zehnder type NOVA, raccordement central type Completto avec vanne thermostatique Danfoss intégrée.

Conduit des fumées chaudière

Fourniture et pose d'un conduit pour évacuation des fumées de la chaudière, y compris raccordement. Tubage en PPs dans cheminée existante conformément aux prescriptions AEAI en vigueur.

Adaptations sanitaires

Mise en place d'un nouveau chauffe-eau sans résistance électrique.

Vidange installation sanitaire, adaptation tuyauterie pour raccordements du nouveau chauffe-eau sur conduites existantes en local technique et remplacement de la soupape de sûreté.

Transports et montage

Transport du matériel et de l'outillage franco chantier. Mise en place et montage de toute l'installation hydraulique et du matériel précité par du personnel qualifié. Essai de pression, de dilatation et de circulation avant isolation, rinçage, remplissage, mise en service et réglages. Nettoyage et évacuation des déchets.

6. Coût des travaux

Démontage		CHF	2'200.00
Production de chaleur		CHF	21'735.70
Distribution de chaleur		CHF	22'923.10
Conduit des fumées chaudière		CHF	1'565.70
Adaptations sanitaires		CHF	5'023.00
Transports et montage		CHF	28'015.00
Divers et imprévus		CHF	2'443.88
Sous-total HT		CHF	83'906.38
Rabais fourniture ELCO	- 10% de CHF 25'700.40	CHF	2'570.04
Rabais	- 2% de CHF 58'205.98	CHF	1'164.12
Escompte	- 2% de CHF 80'172.22	CHF	1'603.44
Participation RPLP fournisseurs	2.1% de CHF 51'247.50	CHF	1'076.20
Sous-total HT		CHF	79'644.97
Raccordement électrique		CHF	1'000.00
Maçonnerie et génie civil		CHF	1'500.00
Divers et imprévus		CHF	3'500.00
Sous-total HT		CHF	85'644.97
TVA	8% de CHF 85'644.97	CHF	6'851.59
Total TTC arrondi		**CHF**	**92'500.00**

7. Planification des travaux

Sous réserve de votre décision et du délai référendaire, et tenant compte du calendrier des locations du collège, les travaux interviendront fin juin début juillet 2016.

8. Financement

Ces travaux seront financés par les liquidités et amortis sur une durée de 30 ans.

9. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

vu le préavis municipal n° 4/2016 du 8 février 2016 ;

ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire ;

considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 92'500.00 TTC pour financer le remplacement de la chaudière et des radiateurs du collège de La Forclaz ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic
Annie Oguey

La Secrétaire
Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 février 2016

Délégué municipal : M. Philippe Morier, Municipal